

Après les fédérales, place à la succession de Laurent Kurth à Neuchâtel

CONSEIL D'ÉTAT Pas de répit politique dans le canton de l'Arc jurassien. Le 26 novembre, les électeurs choisiront parmi trois candidats le successeur du ministre démissionnaire Laurent Kurth. Le scrutin, provoqué pour éviter une élection tacite du favori Frédéric Mairy, ne promet pas de réel combat

ALEXANDRE STEINER

@alexanstein

Les élections fédérales passées, les Neuchâtelois se préparent déjà à retourner aux urnes pour élire dans un mois le successeur du ministre de la Santé et des Finances, Laurent Kurth. Le socialiste avait annoncé sa démission le 30 août dernier, deux jours après le dépôt des listes pour les fédérales. Ce qui avait suscité la colère de plusieurs partis, estimant qu'ils ne pouvaient pas positionner leurs meilleurs candidats sur deux tableaux. Au final, trois candidats se sont présentés: Frédéric Mairy

(PS), Jean-Luc Pieren (Parti fédéraliste européen) et Thomas Wroblevski (Liste du vote blanc).

■ Le successeur désigné

Sauf énorme surprise, Frédéric Mairy devrait l'emporter. Appuyé – pour ne pas dire désigné successeur – par Laurent Kurth, l'ancien journaliste d'origine belge est membre de l'exécutif de Val-de-Travers depuis 2013 et préside l'Association des communes neuchâteloises. Candidat au Conseil d'Etat en 2021, il était arrivé sixième pour cinq sièges au premier tour, mais s'était retiré pour laisser le champ libre aux Vert-e-s, estimant que le poids de son parti au Grand Conseil ne légitimait plus son troisième siège à l'exécutif. La stratégie ne s'était pas avérée payante, et la gauche avait perdu sa majorité.

Sur le fond, Frédéric Mairy salue le fait qu'il y ait une campagne: «C'est l'occasion de faire des rencontres, de communiquer ses idées et de se faire connaître.

Le PS n'investira toutefois pas de moyens disproportionnés par rapport à ceux des deux autres candidats.» Si les urnes garantissent davantage de légitimité qu'une élection tacite, il regrette cependant comme beaucoup le coût qui devra être supporté par le contribuable. Soit 200 000 francs, selon les estimations du Conseil d'Etat. «Mais pour moi, il n'est pas question de faire peser cette charge sur les candidats qui ont provoqué l'élection. Ce sont les règles du jeu démocratique.»

■ Le candidat sulfureux

Le Chaux-de-Fonnier Jean-Luc Pieren est le premier adversaire à être sorti du bois pour ne pas laisser un boulevard à Frédéric Mairy, avec pour slogan «La démocratie, nom de Dieu!». Ancien député et conseiller général de Val-de-Ruz, l'ancien UDC qui se présente sous la bannière du Parti fédéraliste européen a surtout fait parler de lui ces dernières années devant la justice. Il a notamment

été condamné en avril par le Tribunal cantonal pour dol éventuel dans une affaire de blanchiment d'argent remontant à 2021, avant de faire appel devant le Tribunal fédéral.

Lors de l'élection au Conseil des Etats ce dimanche, Jean-Luc Pieren a récolté 300 suffrages. Un résultat «inespéré!», a-t-il publié sur sa page Facebook. Contacté, ce dernier n'a pas donné suite à nos sollicitations. Après l'annonce de sa candidature au gouvernement cantonal, il déclarait à la radio RTN: «Je n'aimerais pas être à la place de Frédéric Mairy. [...] Je crois que j'ai ma chance, et enfin elle arrive!» Sa priorité? «Rassurer la population sur la bonne marche de ses institutions.»

■ Le militant du vote blanc

Enfin, Thomas Wroblevski s'est porté candidat peu avant le terme du délai fixé par la Chancellerie. Ce trentenaire militant depuis des années pour la reconnaissance du vote blanc s'est déjà pré-

senté pour le Conseil d'Etat à plusieurs reprises. A chaque fois, il a prévenu d'entrée que s'il était élu, il démissionnerait: «Le gouvernement a refusé le report de l'élection demandé par les députés de plusieurs partis. C'est du foutage de gueule et cela crée beaucoup de confusion chez les électeurs. Ma candidature donne la possibilité d'annuler ce processus et je reçois plus de soutien que je l'imaginai.»

Dans ce contexte particulier, avec peu de candidats, Thomas Wroblevski pense réaliser un meilleur score que jamais: «Il pourrait y avoir des surprises. Tous les citoyens pourraient être intéressés à invalider l'élection, pour laquelle je me représenterais dans tous les cas», affirme-t-il en affichant sa motivation. Quant à la responsabilité du coût du processus, elle incombe pour lui à une seule personne: «Laurent Kurth, qui a décidé de partir avant la fin de son mandat. Et l'absence de démocratie coûterait plus cher dans tous les sens du terme.» ■